Fribourg, Suisse. — 38me année. — No 226 | Le numéro Cinq centimes. | Mardi 29 septembre 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Si la France et l'Allemagne ne paraissaient décidées à s'entendre sur les affaires marocaines, il y aurait matière à gros conflit dans l'incident de Casablanca à propos des déserteurs de la légion étrangère française *protégés par le consul allemand et repris* et emprisonnés par les gendarmes français.

L'enquête se fait, attendons, dit-on des deux côtés. Or, à Casablanca, on est au clair sur ce qui s'est passé, et l'enquête ne ferait que donner une estampille documentaire à des circonstances qui sont parfaitement connues. Mais elle sert à tenir secrets les rapports des représentants allemands et français, qui doivent contenir l'expression d'une irritation très vive. Le paravent de l'enquête sert surtout aux gouvernements de Berlin et de Paris à calmer l'effervescence qui s'est produite dans les deux pays.

L'incident devra se vider selon les principes de droit international, et les juristes qui auront à s'en occuper se chargeront bien de faire traîner les choses en longueur.

Il reste malheureusement la presse, *les journaux français et les journaux allemands*, pour tenir quelque temps en haleine l'opinion publique.

En Allemagne, on dit que le consul allemand avait le droit de protéger directement des sujets allemands sur *un territoire qui*, comme le Maroc, n'est pas plus à la France qu'à l'Allemagne. Permettez, répond la France, Casablanca est un territoire qui ne ressemble pas au reste du Maroc; il est occupé militairement par une armée française. La légion étrangère fait partie de cette armée et les officiers français ont non seulement le droit d'emprisonner ceux qui désertent leurs rangs, mais de tirer dessus.

S'il n'y avait que ce point-là à discuter, ce serait fort heureux pour l'Allemagne. Mais, avec les trois déserteurs allemands, il y en avait trois autres : un Autrichien, un Russe et un Suisse. Pourquoi le consul allemand prétendait-il étendre sa protection jusqu'à ces derniers ?

Ce qui irrite encore bien plus l'opinion française, c'est qu'une agence fonctionnait à Casablanca pour procurer des désertions dans les rangs de la légion étrangère.

Le gouvernement français fera bien de laisser ce point en dehors des débats, et, si l'Allemagne lui dit que son consul ignorait cette agence, elle fera bien encore de le croire officiellement. *C'est une grande habileté parfois* de paraître dupe.

Comme, en somme, le consulat allemand semble être dans son tort, il se rabat sur les brutalités dont ses agents ont été victimes de la part de soldats ou de gendarmes français. Il serait adroit de lui laisser exploiter ce sujet de plainte, car l'amour-propre n'accepte jamais d'avoir complètement tort.

***

Quand on parlait un peu de la Bastille, on savait que c'était une prison. *Depuis que les partis avancés en ont* fait un symbole de tout ce qu'ils veulent détruire, et qu'ils en parlent toujours, on ne sait plus ce que pouvait bien être cette Bastille. Aussi un *journal socialiste de Paris, le Travailleur syndiqué*, publie les vers suivants :

Non, ce n'est pas assez, il faut combattre
[encore,
La Bastille à nouveau, sur l'horizon sanglant,
Pose ses doigts crispés, ses doigts de mino-
[taure.
Le Fauve se réveille et s'étire en hurlant !
Ce qu'on peut devenir ! n'est-ce pas ?

***

La Bulgarie a cru trop facilement que le moment était venu de profiter des embarras de la Turquie pour proclamer son autonomie, en commençant par bulgariser la Compagnie des chemins de fer orientaux.

La France et l'Angleterre lui avaient déjà donné le conseil de ne pas indisposer la Turquie. Les agents diplomatiques allemand et autrichien à Sofia ont protesté auprès du gouvernement bulgare contre la prise de possession du tronçon de chemin de fer de la Roumélie orientale.

Ouverture des Chambres fédérales

Berne, 28 septembre.

Cette session extraordinaire est la dernière de la législature. Des pensées de mélancolie devraient donc planer sur cette ouverture, d'autant plus que la mort a fait rude moisson depuis la session de juin. Cinq têtes parlementaires, et non des moindres, ont été fauchées pendant ces trois mois, et un vent de démission souffle sur d'autres têtes. L'automne de la nature fait aussi subir ses lois au parlement, et c'est un grave sujet de réflexion pour ceux qui depuis trente ans ont vu *apparaître et s'évanouir tant de* figures politiques.

Les cinq députés disparus depuis la dernière session sont MM. Guillaume Vigier, Soleurois; Ulrich Dürrenmatt, Bernois; Albert Kündig, Zuricois, membres du Conseil national; Edmond de Schumacher, Lucernois et Albert Scherb, Thurgovien, membres du Conseil des Etats.

Tous les groupes, excepté le Centre, sont atteints par ces deuils. La gauche perd deux députés, la droite un, l'extrême gauche un. Le cinquième, M. Dürrenmatt, constituait à lui seul un groupe qui tenait le milieu entre *la droite et le Centre*.

En rappelant le souvenir de ces morts, les présidents ont dû forcément faire de l'éclectisme. Ce n'était pas chose facile que de distribuer l'éloge à des collègues si divers de tempérament et de doctrine. Il fallait connaître l'art des nuances pour donner la teinte qui convenait à chacune des couronnes déposées sur ces cinq tombes. Soit M. Speiser, au National, soit M. Scherrer, aux Etats, ont trouvé les notes distinctes qui *s'adaptaient à chaque figure et qui* cependant s'harmonisaient dans le concert général.

L'éloge de M. Dürrenmatt, par exemple, a eu dans la bouche de M. Scherrer une saveur toute particulière. Tout en faisant des réserves au point de vue des principes, l'orateur radical a su rendre justice à l'intraitable adversaire. Non point que la voix de M. Scherrer ait tremblé d'émotion au souvenir du brave Uli. Certes non, car le président du Conseil des Etats réservait ses sanglots au vieil ami et collègue qui vient de mourir à Frauenfeld. En effet, quand M. Scherrer a passé à l'éloge funèbre de M. Scherb, la voix a commencé à lui manquer et c'est avec un sentiment de poignante tristesse qu'il a rappelé les dernières paroles du député thurgovien.

Quant à M. Speiser, aucun des noms de la liste mortuaire ne devait l'émouvoir particulièrement, puisque aucun des disparus n'appartenait au groupe du Centre. S'il avait eu quelque prédilection à exprimer, je crois que c'eût été plutôt en faveur de M. de Schumacher que de M. Dürrenmatt, malgré les divergences confessionnelles.

***

Après les honneurs rendus aux morts, le Conseil national a ouvert ses portes aux deux nouveaux députés *dernièrement élus : M. Walther*, conseiller d'Etat de Lucerne, qui succède à M. Schobinger, et M. Félix Bonjour, qui remplace M. Eugène Fonjallaz. Ce sont des figures connues. L'un occupe une place éminente dans les rangs du parti conservateur lucernois; l'autre met depuis 30 ans son talent d'écrivain au service du régime démocratique vaudois. Aucun des deux n'a l'embonpoint du Napoléon du vignoble. Ce sont deux physionomies plutôt frêles et délicates. Ce qui les distingue, c'est; chez le Lucernois, la gravité germanique s'alliant au doux coloris, de la race blonde, et chez le Vaudois la fine vivacité des traits, l'œil noir de la race brune.

Quant à leur orientation, elle se trouve avoir un point de rencontre dans l'étude des questions sociales.

Sans plus de préambules, le Conseil national a abordé la discussion du projet d'assurance-accidents. Les rapporteurs, MM. Hirter (Berne) et Kuntschen (Valais), ont justifié les propositions de la commission, en insistant principalement sur les deux points contestés, le monopole fédéral et l'admission des risques non professionnels. L'orateur valaisan a démontré avec beaucoup de logique et de chaleur que la concurrence des compagnies privées devait être écartée dans l'intérêt général.

On a entendu ensuite M. Sulzer, de Winterthour, qui se prononce avec une insistance particulière contre l'admission des risques non professionnels. *Il prédit que la loi sera rejetée* par le peuple si les Chambres adoptent le projet du Conseil fédéral et de la commission.

Au Conseil des Etats, on s'est occupé d'un projet qui est une des premières applications de l'art. 135 de la nouvelle loi d'organisation militaire. Il s'agit d'écoles et de cours destinés à l'instruction des officiers. M. Hoffmann, de Saint-Gall, a présenté le rapport de la commission. Il propose non seulement de renoncer au projet du Conseil fédéral pour tenter un essai de deux ans, mais encore de limiter cet essai à des cours moins nombreux que ne le proposait le Conseil fédéral.

Le chef du Département militaire, M. Muller, a déclaré se rallier au provisoire, mais il s'est réservé de proposer le maintien de divers cours supprimés par la commission.

Après ces combats d'avant-garde, les feux ont été suspendus sur toute la ligne dans les deux conseils, vers 7 h. du soir.

Le Conseil fédéral et les Chemins de fer fédéraux

La réorganisation de l'administration

On nous écrit de Berne :

La décision du Conseil fédéral que je vous ai téléphonée aujourd'hui laisse prévoir une refonte complète de la loi d'organisation des chemins de fer fédéraux.

On envisage spécialement la possibilité de deux solutions : la suppression totale des arrondissements, et la réduction à trois du nombre de ces subdivisions, avec forte décentralisation. Le reproche que l'on fait au système actuellement appliqué est en effet *qu'une grande partie du travail se* fait à double, à Berne et dans les arrondissements, d'où s'ensuit une dépense considérable de personnel et de temps.

D'autre part, nos arrondissements actuels sont trop petits et trop nombreux pour permettre une décentralisation sérieuse.

Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que, si conforme à notre politique que soit la décentralisation au moyen de trois arrondissements, la centralisation complète de l'administration, meilleure peut-être au point de vue technique, gagne chaque jour des sympathies nouvelles dans les sphères fédérales.

Voici le texte de la décision du Conseil fédéral dont notre correspondant nous a téléphoné hier la substance :

I. Il n'est pas entré en matière pour le moment sur le projet qu'a soumis la direction générale des chemins de fer fédéraux d'un nouveau règlement pour l'exécution de la loi fédérale sur la nationalisation des chemins de fer.

II. Le département fédéral des postes et des chemins de fer est invité à faire au Conseil fédéral un rapport et des propositions sur la question de savoir s'il n'est pas possible d'arriver, au besoin par une revision de la loi, à de notables simplifications dans l'organisation des chemins de fer fédéraux et d'y réaliser d'importantes économies.

III. Le département est invité à présenter au plus tôt les propositions nécessaires en vue d'englober la ligne du Gothard dans le réseau des chemins de fer fédéraux.

La décision du Conseil fédéral est un coup de bistouri dans un abcès que la Direction générale voulait traiter par des cataplasmes anodins.

La situation financière des chemins de fer fédéraux, sans être alarmante, donne des inquiétudes.

Le compte de profits et pertes a bouclé l'année dernière par un boni de 354,000 fr., bénéfice dérisoire pour une entreprise qui roule sur un capital d'un milliard et qui encaisse une recette de 142 millions.

Encore, ce boni est-il illusoire. Si le compte précédent n'avait pas laissé un reliquat disponible de 900,000 fr., il y aurait eu en 1907 un déficit de 564,000 francs !

Le phénomène inquiétant, c'est la rapidité de la progression des dépenses, qui marche à grandes enjambées, tandis *que les recettes ne progressent* qu'à petits pas.

Depuis 1903, les frais d'exploitation ont augmenté de 35,8 %; les recettes n'ont crû que de 28,6 %.

Les charges provenant des intérêts à payer augmentent également avec rapidité, malgré les conversions du taux des anciens emprunts. Cela est dû aux nouvelles constructions et au développement des voies et du matériel. Depuis 1903, ces charges ont augmenté de 4 millions et demi.

Le capital d'établissement s'accroit donc incessamment. Il s'élève aujourd'hui à 1 milliard 118 millions. En cinq ans, la dette des chemins de fer fédéraux a augmenté de 113 millions. En résumé, les charges annuelles s'alourdissent, bon an mal an, d'un million.

Progression rapide des dépenses d'exploitation, appesantissement continu des intérêts passifs, tels sont donc les deux points noirs de la *situation*.

Quelles mesures la Direction générale proposait-elle pour remettre d'aplomb l'édifice vacillant des finances ferroviaires ?

Son plan avait fort peu d'envergure. La Direction annonçait des économies mesquines : suppression des frais des conférences de l'Association des chemins de fer suisses; réduction des dépenses d'imprimerie et de bureau; abolition des taxes de faveur en usage dans les fêtes; radiation des subsides aux sociétés de développement.

La Direction suggérait encore d'économiser les serre-freins et de réduire les dépenses d'éclairage !

Enfin, elle proposait d'ajourner certains travaux.

Son avis était que le budget pouvait être mis en équilibre, « sans mesures extraordinaires », au moyen d'une réduction générale des dépenses de 5,8 %. Notons, à son honneur, qu'elle ne parlait pas de faire des économies sur le dos du personnel. Cela ne lui aurait guère convenu, d'ailleurs, au moment même où elle vient de demander qu'on augmente le nombre des directeurs généraux et l'effectif du personnel supérieur.

Mais ses « réformettes » n'étaient qu'un pauvre palliatif à une situation qui exige des remèdes énergiques.

Le conseil d'administration n'a pu *s'en contenter. On sait ce qu'il pro*pose : la réduction du nombre des trains, mesure radicale s'il en est.

Mais le Conseil fédéral voit plus loin encore et veut atteindre le mal dans sa source. Sa décision de mettre à l'étude la revision de la loi de rachat et la réorganisation fondamentale des C. F. F. atteste qu'il est décidé à recourir aux grands moyens.

Cependant, il ne faut pas exagérer le péril. Les chemins de fer fédéraux ont fait face, jusqu'ici, à toutes leurs charges par leurs propres moyens, sans l'aide de la caisse fédérale; les versements au fonds de renouvellement continuent de dépasser le montant des prélèvements et les amortissements vont grand train. Le budget de 1909 en prévoit une nouvelle tranche de passé 6 millions.

La neutralité à l'école

EN FRANCE

(De notre correspondant de Paris.)

Paris, 28 septembre.

Au dernier conseil des ministres, le gouvernement a fixé au 13 octobre la rentrée des Chambres, et parmi les questions qu'il désire leur voir mettre à l'ordre du jour, figure en bonne place la question scolaire. La hâte qu'il témoigne d'ouvrir la discussion sur les deux projets de loi déposés au cours de la dernière session — et que, si je ne me trompe, la commission de l'enseignement n'a pas encore achevé d'examiner, — s'explique assez bien. Toutefois, il est permis de penser que la « déclaration des évêques de France » et l'impulsion vigoureuse que cet acte collectif de l'épiscopat im*prime à l'action des « Associations de* pères de famille » y sont aussi pour quelque chose. Ajoutons encore que c'est une manière de satisfaction donnée aux militants de l'anticléricalisme qui, eux, ne demandaient pas moins au gouvernement que de répondre, par des poursuites judiciaires, à la « rébellion des évêques ». La *Lanterne* ou l'*Action* pouvaient bien envisager sans inquiétude une pareille solution, mais le point de vue de la *Lanterne* n'est pas nécessairement celui des hommes qui ont la responsabilité du pouvoir. Ils ont à tenir compte de possibilités et de conséquences dont on ne s'embarrasse guère dans les bureaux de rédaction, et l'éventualité de déférer aux *tribunaux, sur un chef d'accusation aussi* fragile, quatre-vingts prélats, n'est probablement apparu au gouvernement ni efficace, ni sans péril. Le sentiment très réaliste de l'intérêt ministériel l'a dissuadé d'avoir recours à un moyen de répression aussi douteux et vraisemblablement plus propre à attiser qu'à réduire une agitation dont il n'est pas prudent d'accroître les risques. Aux *sectaires qui l'excitent à l'offensive, il se* borne à opposer son calme apparent, et à montrer, dans les lois en préparation, des mesures défensives suffisantes contre ce qu'ils appellent « la conjuration cléricale contre l'école laïque ». Peut-être, cependant, n'est-il pas aussi sûr de son fait qu'il tend à le donner à croire, et n'attend-il pas sans quelque impatience de pouvoir s'inspirer des enseignements que lui apportera le congrès radical. La question de l'école y sera débattue et si l'on ne saurait point douter que les dispositions les plus hostiles aux revendications des catholiques n'y président, du moins peut-on juger, par les controverses qu'elle soulève, que les congressistes ne l'abordent pas avec des vues unanimes. Pour les uns, il s'agit simplement de soutenir, contre l'évidence, que la mentalité consacrée par la loi de 1882 n'a été et n'est aucunement transgressée à l'école publique.

Rien ne serait plus amusant, s'il ne s'agissait d'ailleurs d'un sujet si grave et si triste, que les efforts de certains politiciens et de certains publicistes pour *concilier, avec le principe du respect dû* aux confessions religieuses, les écarts les plus patents de certains instituteurs. Mais ce parti-pris de négation des faits les mieux établis, de faits même judiciairement ou administrativement établis, comme le cas des instituteurs Nègre et Morizot, par exemple, tout ce système de ruses ou de subtilités justificatrices ont paru à d'autres une faiblesse si ce n'est une hypocrisie à laquelle il n'est plus besoin de recourir. Dans un article de la *Dépêche de Toulouse*, et dans un autre, au *Matin*, M. Aulard a carrément répudié le dogme de la neutralité. Ses motifs sont concluants mais ils ne sont pas très neufs. Il suffirait de se reporter aux débats auxquels a donné lieu la loi de 1882, pour les retrouver à peu près tous, et dans la bouche des adversaires de la loi. Il n'est pas peu piquant, on l'avouera, de voir reprendre, par un maître de l'enseignement public, comme une revendication légi*time, les arguments mêmes invoqués* pour justifier leurs appréhensions par les orateurs catholiques, il y a un quart de siècle. Cette neutralité que ceux-ci déclaraient un leurre, M. Aulard, après eux, la proclame impossible. L'opinion restaurée par cet universitaire a bien été contredite par quelques hommes publics, mais elle s'est manifestée depuis comme *celle de beaucoup d'instituteurs qui ne* consentent pas à l'attitude amoindrie de « l'éducateur » qui subordonne « la science » à la croyance d'autrui. Il est possible, il est même probable que la plupart de nos maîtres d'école ne souffrent pas de ce cas de conscience, mais il est tout à fait certain que, pour un bon nombre, militants tout pénétrés d'une conception nouvelle du rôle de l'instituteur public, l'esprit de prosélytisme qui les anime leur fait envisager comme une monstruosité l'idée d'affecter le respect ou même l'indifférence pour ce qu'ils considèrent comme des erreurs rétrogrades. Ils réprouvent avec M. Aulard l'humiliation d'être *neutres*. Entre la tactique des partisans d'une pseudo-neutralité, et la campagne d'affranchissement de ceux qui n'en veulent plus même la fiction, le congrès radical aura à se prononcer, ou plutôt ses membres se compteront sur l'une ou l'autre *attitude. Et ce pourrait être* une indication. Il y a toutefois à tenir compte d'un troisième point de vue, qui est celui de M. le sénateur Rivet, lequel pense *qu'il n'y aurait rien à craindre pour* l'école si le gouvernement faisait son devoir. Aucune suspicion ne viendrait atteindre nos instituteurs si ceux qui compromettent la fonction se voyaient sérieusement réformés de leurs écarts. M. Rivet voit juste. Mais ce qu'il dit ne fait pas l'affaire de tout le monde, et on incline déjà à le traiter de clérical.

Au Maroc

M'TOUGUI S'EST RENDU

Une dépêche de Tanger de source anglaise confirme officiellement que M'Tougui, le dernier général d'Abd el Aziz, battu sous les murs de Marrakesch, a fait sa soumission à Moulaï Hafid, et que le vice-consul d'Espagne a quitté hier lundi Tanger pour rejoindre son poste à Fez.

UN CHANÇARD

A la suite d'une discussion futile, un nommé Cohen, s'étant vanté d'être protégé français, avait été emprisonné par le pacha d'Azemmour, ville où il resta deux jours. Par une curieuse coïncidence, les troupes françaises ayant fait à ce moment un exercice d'embarquement sur l'Oum er R'Bia, près d'Azemmour, le pacha de cette ville crut à un débarquement et s'empressa de délivrer Cohen, qui en profita pour prendre la fuite.

L'entrevue de Desio

M. Isvolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, accompagné de M. Mouravieff, ambassadeur de Russie à Vienne, est arrivé à Desio à 4 h. 45, hier soir. Il a été reçu à la gare par M. et Mme Tittoni. La gare était décorée de drapeaux italiens et russes; la musique a joué les hymnes russe et italien. Les deux ministres et M. Mouravieff se sont rendus en automobile à la villa de M. Tittoni, où ils ont été vivement acclamés par la foule.

Rome, 28 septembre.

Selon le *Popolo romano*, les entrevues politiques à Desio entre MM. Tittoni et Isvolsky consacreront les accords intervenus au sujet des affaires balkaniques et marocaines entre les puissances de la Triplice. L'entente se ferait facilement avec la Russie, qui, de son côté, formera le trait d'union entre la Triplice, la France et l'Angleterre.

Les grèves

La grève des chemins de fer en Syrie paraît devoir se généraliser. Des mesures ont été prises pour assurer le service quotidien des voyageurs entre Beyrouth, *Damas et Alep*.

— A la suite d'un incident entre ouvriers et patrons des mines, des désordres se sont produits à Héraclée (Turquie). Le gouvernement a envoyé une canonnière avec des troupes pour rétablir l'ordre.

LES SOUVERAINS ESPAGNOLS A MUNICH

Le roi et la reine d'Espagne sont arrivés hier matin à Munich. Ils ont été reçus solennellement à la cour par le prince-régent, les princes et princesses de la maison royale, les ministres d'Etat et les autorités. Le roi Alphonse et le prince-régent se sont salués cordialement et ont passé devant le front de la compagnie d'honneur.

Ils se sont ensuite rendus à la résidence.

La catastrophe de Berlin

L'impératrice a chargé le préfet de police de Berlin d'exprimer aux parents et aux familles des victimes de la catastrophe qui s'est produite sur le métropolitain sa profonde sympathie et ses condoléances.

Nouvelles diverses

Hier, jour anniversaire de la naissance du roi dom Carlos, de nombreux services religieux ont été célébrés pour le repos de son âme dans les églises de Lisbonne.

La reine Amélie s'est retirée dans son château de Cintra.

— Le président de la République française avait l'intention d'aller faire cet automne un voyage dans le département du Lot-et Garonne. Il l'a décommandé à cause de la visite du roi de Suède à Paris.

— *La session du Parlement* danois s'est ouverte hier. M. Steffensen, président du Landting, et M. Thomsen, président du Folketing, ont été réélus.

— Le Dalaï Lama du Tibet est arrivé hier à Pékin, où il séjournera probablement un mois.

— Hier ont commencé, à Mayence, sous le patronage du grand-duc de Hesse, les délibérations du congrès de l'Association littéraire et artistique internationale.

Sont représentées : L'Italie, la Belgique, la France et la Suisse.

Echos de partout

CUISINE MAROCAINE

Le capitaine français L***, des tirailleurs *algériens, racontait récemment* :

Il n'y a pas longtemps, à Alger, je reçus la visite d'un cheik marocain qui m'avait donné l'hospitalité au cours d'une exploration que j'avais faite dans son pays. Par exception, il est xénophile, et ayant autrefois vécu quelque temps en Algérie, il sait le français.

Je l'invitai à dîner dans l'un des meilleurs restaurants du boulevard de la République. Il mangea, mais sans appétit. Je vis bien que notre cuisine lui était odieuse.

— Vous préférez sans doute, lui dis-je, la nourriture de votre pays ?

— Oui, fit-il avec un sourire qui découvrit toutes ses dents. Et il ajouta pour s'excuser : L'habitude !...

— Et quel est, dites-moi, votre régal favori au Maroc ?

— *Li bouillon di chacal* ! répondit-il sans hésiter.

— Le bouillon de chacal !...

— Oui !... di chacal...

— Mais ça sent mauvais le chacal : ça se nourrit de charogne. Ça doit être exécrable.

— Li faut savoir li préparer, déclara-t-il sentencieusement.

— Et quelle est votre recette ?

— Ti prends li chacal tel quel avec sa peau, et ti li mets dans une marmite d'eau bouillante pendant deux heures.

— Et alors le bouillon est bon ?

— Non, li est pas bon ! Ti jettes l'eau !... Et ti remets li chacal dans de l'eau bouillante pendant deux heures.

— Et cette fois le bouillon est bon ?

— Non, li est pas bon ! Ti jettes l'eau !...

— Comment encore ?

— Oui... *Il goût serait trop fort... Ti remets* li chacal dans l'eau bouillante...

— Mais... combien de fois change-t-on l'eau ?

— Quatre fois !

— Et la quatrième ?

— Li bouillon est bon !

Ce disant, il roulait des yeux voluptueux et se pourléchait les babines.

INGAMBE SANS JAMBES

Sous le titre de *Femme d'Ataxique*, le rédacteur d'une Gazette du Midi de la France publie un roman où l'on a relevé cette phrase :

« Et tous les jours, lorsque le mari, jeune encore et *totalement ingambe*, traversait le parc, traîné dans la petite voiture caoutchoutée... »

Evidemment, au-dessous de Tarascon, un homme *ingambe* est un homme qui n'a pas de jambes !

MOT DE LA FIN

L'instituteur interroge ses élèves sur le catéchisme. On est au chapitre de la prière. C'est le tour de Paulet, un blondin de huit ans.

L'instituteur. — Que faut-il faire à son réveil ?

L'élève (après un moment de silence embarrassé). — Il faut le remonter !

Confédération

L'Union des villes suisses à Sion. — On nous écrit :

La première séance a eu lieu samedi matin. Après avoir liquidé les affaires administratives et désigné Coire comme lieu de la prochaine réunion, les délégués ont entendu divers rapports, que la *Liberté* a déjà signalés :

L'après-midi, ils se sont rendus en voiture à Savièse, où une « raclette » a été servie dans un verger. Le soir, la ville de Sion a offert un pique-nique à La Muraz, au centre du vignoble sédunois, et c'est de là que les délégués ont admiré l'illumination de Tourbillon et de Valère qui a eu lieu le soir, entre 8 et 9 h.

Dimanche matin, une seconde séance a eu *lieu à la Maison de Ville*.

Le banquet que la commune de Sion a offert, au Grand-Hôtel, a été des mieux réussis. Sans parler de la décoration idyllique de la salle et du menu copieux, arrosé des meilleurs crus du Valais, je ne ferai que noter ici brièvement les trois discours qui ont été prononcés.

M. Jacques de Riedmatten, conseiller municipal, a remercié les délégués, au nom de la ville, d'avoir bien voulu choisir Sion comme lieu de réunion et il a souhaité la bienvenue à tous les invités.

M. Scherrer, président, de Saint-Gall, a remercié les autorités de Sion du cordial accueil réservé aux délégués.

Enfin, M. Kuntschen, président du Conseil d'Etat, a parlé au nom du gouvernement.

Faisant allusion aux compliments adressés par M. Scherrer au Valais, M. Kuntschen a dit que son canton était bien beau, mais d'une beauté grandiose et sévère. « Ce pays, ajouta-t-il, est un peu dur pour ses enfants, ce qui ne les empêche pas cependant d'y être très attachés et jaloux de leur sol ; tout ce qui peut porter atteinte à leurs droits les touche profondément ; c'est ce qui explique l'attitude — parfois incomprise de leur Confédérés — qu'ils prennent dans certaines questions nationales qui leur sont soumises. Mais ils sont foncièrement *patriotes et la Suisse pourra* toujours compter sur eux. »

M. Kuntschen a été vivement applaudi.

Cantons

LUCERNE

En vue du 25 octobre. — L'assemblée *du parti radical du canton de Lu*cerne, réunie dimanche à Malters, a décidé, après avoir entendu les rapports de MM. Heller, Knüsel et Sidler, conseillers nationaux, d'autoriser le comité central à convoquer une assemblée de délégués pour établir les candidatures et prendre définitivement position vis-à-vis des élections du Conseil d'Etat, du Conseil national et du Conseil des Etats qui auront lieu toutes ensemble le 25 octobre.

SOLEURE

Une concession aux socialistes. — Dans une assemblée assez nombreuse *du cercle de Granges, il a été décidé* d'exprimer au comité cantonal du parti le vœu qu'aux prochaines élections au Conseil national un mandat soit laissé aux socialistes du canton.

THURGOVIE

Le retour du comte Zeppelin. — Le comte Zeppelin a débarqué dimanche à Romanshorn *venant de Lin*dau. Il est le seul voyageur dont la douane suisse ait consciencieusement visité les valises. Il est reparti ensuite pour Constance.

GRISONS

Trois radicaux et deux conservateurs. — Le comité du parti radical *du canton des Grisons, dans une circu*laire adressée aux comités locaux, recommande de concéder de nouveau aux conservateurs deux mandats au Conseil national, sur les cinq revenant au canton des Grisons.

VALAIS

Les libéraux et les élections fédérales. — Le comité du parti libéral du 50me arrondissement, réuni samedi à Martigny, a décidé de soumettre, avec préavis favorable, à une assemblée populaire qui aura lieu le 4 octobre à Martigny, la demande du comité du parti conservateur de renouveler le compromis pour les prochaines élections au Conseil national. Cette assemblée populaire *arrêtera également* la candidature du parti libéral, M. Defayes, ainsi que la *Liberté* l'avait fait pressentir, ayant déclaré décliner une réélection.

Nomination. — M. E. Favre, de Bramois, a été nommé secrétaire-copiste à la Chancellerie d'Etat.

Repos dominical. — Le Conseil d'Etat a arrêté le texte d'une réponse à la requête du clergé du décanat de Sierre, relative à une meilleure observance du repos dominical.

Pour l'église du Bouveret. — On nous écrit de Port-Valais :

Le tirage de la loterie du Bouveret est renvoyé de quelques mois.

La raison en est que la vente des pochettes n'a pas encore produit les fonds nécessaires pour les primes.

Le comité adresse à nouveau un pressant appel à tous ceux qu'anime l'esprit de charité et de solidarité chrétiennes afin que le tirage puisse s'effectuer le plus prochainement possible.

La houille blanche. — Le Conseil *d'Etat a homologué la concession par la* commune de Zwischbergen, des eaux du Zwischbergenbach et de la Doveria à M. l'avocat Kluser, à Brigue.

GENÈVE

La question de Notre-Dame. — Le *Genevois* a à cœur de justifier la demande d'ajournement présentée par *le Conseil d'Etat au sujet du mandat* que le Grand Conseil lui avait donné de négocier la restitution de l'église de Notre-Dame aux catholiques. Il écrit :

Répétons une dernière fois ce que nul n'ignore à Genève, à savoir que le Conseil d'Etat, s'il eût tenté, au lendemain de la Séparation, la moindre démarche relative à Notre-Dame, fût venu se casser le nez devant l'intransigeance absolue des catholiques libéraux, qui pouvaient avoir quelque *espérance en l'initiative* (antiséparatiste) de MM. Empeyta et Moriaud..

Une fois le premier échec essuyé, comment le Conseil d'Etat aurait-il pu revenir à la charge ? Le simple bon sens indique que le *Journal de Genève*, M. Berlie et ses amis auraient été enchantés de voir le Conseil d'Etat *commettre une faute peut-être* irréparable. Ils auraient eu le double avantage de pouvoir dire aux catholiques romains : « Vous voyez combien le gouvernement radical est peu habile et inconsidéré ! » Et ils auraient ajouté, en s'adressant *in petto* à leur clientèle protestante : « L'affaire de Notre-Dame est enterrée ! »

La politique fédérale

DANS LE JURA BERNOIS

On lit dans le *Pays* de Porrentruy :

Le Comité central du parti démocratique jurassien s'est réuni et doit délibérer sur les candidatures à proposer pour les élections du 25 octobre. Nous croyons savoir qu'aucune objection capitale ne sera formulée contre l'abandon, dans le XIme arrondissement, d'un siège au parti radical, comme cela s'est pratiqué précédemment, et que nos chefs penchent, dans leur majorité, pour poursuivre cette orientation politique si favorable à la paix.

Il est vrai que c'est à l'assemblée des délégués des trois districts (Laufon, Delémont, Porrentruy) à se prononcer définitivement *sur ce point. Elle sera convoquée très pro*bablement le 18 octobre.

Mais l'obstacle le plus sérieux à une entente réside toujours dans l'exclusivisme dont on fait preuve dans l'autre arrondissement : à maintes reprises déjà le Comité démocratique a demandé place sur la liste des candidats pour un de ses représentants : M. Xavier Jobin a même été désigné dans ce but. Toujours nos adversaires politiques ont fait la sourde oreille : ou plutôt, avec une désinvolture admirable, ils ont toujours répondu non.

Des raisons ? On n'en donne pas. Quelles raisons alléguerait-on d'ailleurs ?

On a, du côté radical, plus de candidats que de sièges.

Mais on assure que l'assiette au beurre est, cette fois, menacée par une main autre*ment entreprenante que celle de nos amis :* le parti socialiste a résolu d'entrer en lice avec un candidat. Il n'est ni sans chances ni sans valeur. Si les nombreux ouvriers des districts de Moutier et surtout de Courtelary agissent avec quelque vigueur et votent avec discipline, il n'est pas dit que leur préféré reste sur le carreau.

On sollicite naturellement l'appui des démocrates.

Que vont faire les démocrates ?

S'abstenir entre les radicaux et les socialistes ? Pourquoi ? Nul motif ne milite en faveur de cette politique de neutres et de pleutres.

Se prononcer ? Et pour qui ?

Les radicaux ne nous ont rien donné ; les socialistes pas davantage.

Le parti démocratique a donc liberté *grande. Qu'il en use avec justice, mesure et* tact.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les incendies de forêts au Canada. — Les incendies de forêts dans la région des Adirondacks (Canada), activement poussés par un vent violent, ont pris de telles proportions qu'il est maintenant impossible de les combattre. Le hameau de Long Lake West, comptant cent habitants, a été détruit dimanche. La chaleur a tordu les rails de la voie ferrée et le service des trains a subi de ce fait une interruption.

La fin d'un touriste. — Un touriste anglais nommé Boot, en excursion dans les Pyrénées, avait disparu depuis quelques jours. Trois guides ont exploré samedi le Pic de la Sauvegarde. Ils ont enfin découvert le cadavre d'un homme à trois cents mètres du Pic, dans un endroit dangereux.

La tête et un bras étaient enfouis sous des pierres. Tout fait présumer qu'on se trouve en présence du cadavre de Boot.

Tué par son père. — M. Disdier de Rousset, peintre distingué, chevalier de la Légion d'honneur, habite à Gap une jolie petite propriété située sur la rive gauche du torrent de Bonne. Il vit là avec sa femme, ses filles et son fils Robert. Ce dernier dès son jeune âge, a donné de multiples preuves d'égoïsme et de mauvaise conduite.

Il menaçait assez fréquemment de mort sa mère et ses sœurs, qui en avaient une grande frayeur.

Vendredi dernier, Robert entrait dans un accès de fureur alcoolique tel que les voisins furent priés par la famille Disdier de Rousset de prêter main-forte pour calmer le forcené.

Le lendemain il invita des camarades à dîner ; il en avisa sa mère à l'heure du repas. Mme Disdier de Rousset lui fit remarquer qu'il était bien tard. Robert, furieux, se mit à aiguiser son couteau et à murmurer des menaces. Invité au calme par son père et les siens, il se leva brusquement en hurlant, prit sa chaise et d'un coup net la brisa. M. Disdier de Rousset envoya chercher les voisins pour lui prêter à nouveau main-forte.

Robert fut consigné dans sa chambre, à la porte de laquelle les trois hommes veillaient. Tout bruit ayant cessé, on crut Robert calmé ou endormi ; mais il était sorti par la fenêtre, et fou de colère, il cherchait à pénétrer dans la maison voisine, où il savait trouver sa mère et sa sœur. Les femmes, effrayées, sortirent par une porte dérobée, et à travers le pré elles crièrent au secours.

Robert se dirigea vers elles.

Pendant ce temps, les hôtes de M. Disdier de Rousset et *lui-même, ayant entendu* appeler au secours, sortirent aussitôt, et se mirent à la poursuite de Robert. M. Disdier de Rousset appela sa femme et sa famille. N'obtenant aucune réponse d'elles, il s'imagina qu'elles venaient d'être tuées ; alors, se saisissant d'un revolver de poche, il se dirigea vers son fils, guidé par un M. Vollaire qui criait : « Ne cherchez plus, je tiens Robert, il est là avec moi ! »

Passant son revolver tout contre la figure de M. Vollaire, derrière lequel Robert, qui avait dû apercevoir l'arme, cherchait à s'abriter, il l'approcha près de la joue et fit feu en criant : « Misérable ! tu viens de tuer ta mère ! » et la jeune homme s'affaissa.

Alors M. Disdier de Rousset vint mettre un genou à terre à environ 80 centimètres de la figure de son fils, et appuyant sa main droite armée *sur le sol, à 50 centimètres* environ de la tempe droite, il logea encore deux balles dans la boîte crânienne de son fils.

Tempêtes à la Guadeloupe. — D fortes tempêtes sévissent sur la Guadeloupe Les lignes de communication sont interrompues. Les dégâts sont considérables.

SUISSE

Electrocuté. — Hier matin, un jeune maçon d'origine italienne, occupé aux travaux de réfection de l'hôpital de Porrentruy, a touché par mégarde la conduite électrique à haute tension. Le malheureux est tombé foudroyé.

Noyé dans la Sarine. — M. Louis *Mottier-Daenzer, bûcheron au Flendruz*, près Rougemont, 40 ans, père de six enfants, et dont la famille est dans la gêne, rentrant chez lui dans la nuit, de Rougemont, est tombé dans la Sarine et s'y est noyé.

On ignore comment s'est produit l'accident.

Vaches furieuses. — Deux Sœurs Ursulines ont été victimes, dimanche, devant l'hôtel du gouvernement, à Sion, d'un lamentable accident.

Au passage d'un troupeau de vaches, elles ont été piétinées par deux de ces animaux, qui se sont acharnés sur elles.

Un passant eut toutes les peines du monde à les retirer.

Les pauvres Sœurs ont été transportées dans un état pitoyable et sérieusement blessées *à leur domicile. On espère cependant* les sauver.

BIBLIOGRAPHIE

GUIDE GASSMANN. — Ce petit horaire des chemins de fer et bateaux à vapeur suisses vient de paraître pour la saison d'hiver 1908/09. Son exactitude, son format pratique, *son prix modique et l'élégance de son* exécution le font apprécier de plus en plus. En vente, relié à 40 cent., broché à 30 cent., dans les librairies, aux gares, etc.

FRIBOURG

Le Congrès d'enseignement ménager

La séance inaugurale

C'est ce matin, à 9 h., que s'est ouvert, dans la grande salle de la Grenette, le congrès ménager en préparation depuis de longues semaines.

L'affluence est considérable. Toutes les places sont occupées ; beaucoup de personnes sont obligées de rester debout. Sur la scène gracieusement décorée, prend place le comité. M. Python, président du Conseil d'Etat, directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg, ouvre la séance, par de gracieux compliments à l'adresse des *initia*teurs du congrès :

« Je suis votre interprète à tous en remerciant les auteurs des rapports, qui ont une importance capitale pour tous ceux qui comprennent le rôle de la femme dans la société. Nos remerciements vont d'abord à Mme de Gottrau-Watteville qui s'est chargée de l'organisation et de la correspondance du congrès. Elle a eu un auxiliaire merveilleux dans M. le professeur Brunhes qui s'est dépensé sans compter et qui encore aujourd'hui a demandé de fonctionner comme rapporteur général. A ces deux noms, il *convient d'ajouter celui de* Mme Coradi-Stahl, qui a été le trait d'union entre la Suisse allemande et l'Allemagne. »

M. Python s'adresse ensuite aux congressistes :

« Vous êtes venus ici, Mesdames et Messieurs, affrontant les fatigues d'un long voyage, poussés par le désir de travailler au sort de l'humanité. » Il passe en revue la science ménagère à travers les âges, chez les Romains, en France, *en Allemagne, en Suisse, rappelant* la traduction que le Père Girard a faite de l'ouvrage de l'écrivain Zschokke. M. Python rappelle ce que le canton de Fribourg a fait depuis un certain nombre d'années pour l'éducation pratique des jeunes filles.

Il termine en disant combien Fribourg se sent honoré d'avoir été choisi pour les assises solennelles du congrès international d'enseignement ménager. M. le président du Conseil d'Etat souhaite la bienvenue aux congressistes. (*Applaud.*)

Mme Coradi-Stahl, expert fédéral pour l'enseignement ménager, vice-présidente du congrès, salue les congressistes au nom de la Société suisse d'utilité publique *des femmes, montre l'importance* de l'enseignement ménager et a des éloges délicats à l'adresse du canton de Fribourg pour les progrès accomplis dans cette importante branche de l'économie sociale.

M. le professeur Gürtler, geheimer Regierungsrat, délégué du ministère royal du commerce et de l'industrie de Prusse, prend la parole pour dire combien le pays qu'il représente prend intérêt à ce congrès.

Mme Moll-Weiss, déléguée du ministère de l'instruction publique de la République française, dit son plaisir de se trouver au congrès ménager et elle exprime le vœu que ce congrès soit un lien d'union entre les nations, et de fraternité entre les classes sociales.

Mme Roesler-Franz, déléguée du ministère de l'Instruction publique du royaume d'Italie, prend la parole pour associer son pays à l'œuvre du congrès.

M. Koch, délégué du ministère des travaux publics d'Autriche, expose la grande importance du congrès et l'attention que son pays y porte.

M. Müller, délégué du *Frauenverein* du grand-duché de Bade, parle, en termes

---

14 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

A LA REINE PÉNÉLOPE

par M. TROUESSART

Il avait fait d'excellentes études, très *complètes, bien superflues*, selon M. Clairac ; mais puisqu'il en avait le temps, que ça l'amusait, et que cela faisait plaisir à la mère, le père lui avait laissé conquérir tous ses diplômes de bachelier. Après quoi, il avait jugé le moment venu de l'initier aux affaires.

C'est alors que le jeune homme avait regimbé et déclaré, très respectueusement, mais avec fermeté, qu'il ne voulait pas être négociant.

Pressé de questions par le père, grandement surpris, Julien confessa ce que sa mère savait depuis longtemps, qu'il avait une tout autre ambition : il voulait être peintre.

M. Clairac poussa les hauts cris.

Artiste ! son fils voulait être artiste ! c'est-à-dire un propre à rien, un meurt de faim ?... *Quoi ! il aurait* travaillé toute sa vie, à l'imitation de ses ancêtres et amassé péniblement sa fortune, pour voir l'un de ses enfants la dilapider de son vivant ?

— Quand je n'y serai plus, s'écria-t-il, tu feras ce que tu voudras, mais je ne veux pas éprouver la honte de voir mon unique fils, l'héritier de mon nom, traîner la vie de bohême sur le pavé de Paris !... Car c'est, naturellement, à Paris que tu veux aller ?... Sans pitié pour ta pauvre mère malade, qui mourrait de chagrin, si tu la quittais !...

— *J'irai certainement étudier dans* quelque bon atelier, répondit Julien, sans se troubler ; sans cela, on ne peut arriver à rien ; mais ce sera l'affaire de deux ou trois ans et seulement pendant six ou sept mois chaque année. Après, je reviendrai ici... et ma chère maman ne mourra pas de chagrin en me voyant partir, elle y est résignée...

— Ainsi ta mère est au courant ?...

— Oh ! depuis longtemps !

— Et elle t'approuve ?

— Elle sait que c'est chez moi une vocation bien arrêtée et qu'on ne réussit que dans la carrière qu'on a librement choisie....

M. Clairac avait une profonde tendresse pour sa femme et il fut un peu étonné en apprenant qu'elle ne s'opposait pas au désir de *leur fils* ; mais *il* ne voulut pas avoir l'air de céder si vite et il souleva encore des objections.

— La peinture n'est pas une carrière ! dit-il d'un ton méprisant.

— Pardon ! c'est une carrière comme une autre ; une brillante carrière, même, lorsqu'on réussit à se faire un nom et à vendre très cher ses tableaux.!

— Oui ! mais en revanche, combien y en a-t-il qui ne gagnent pas de quoi payer leurs toiles seulement ?... Comment ferais-tu si je ne te donnais pas un sou ?

— Je donnerais des répétitions, et au lieu d'aller dans un atelier je concourrai pour l'Ecole des Beaux-Arts, dont les cours sont gratuits.

M. Clairac fut bien tenté de lui dire :

— Eh bien ! essaie de te tirer d'affaire, mange un peu de vache enragée, nous verrons si ton bel enthousiasme se soutiendra longtemps !

Mais au fond il était trop bon père pour imposer une semblable épreuve à un enfant auquel, jusque là, il n'avait pas eu un reproche à faire.

Du reste, la mère était là, pour plaider la cause du transfuge. Elle fit si bien que Julien put partir avec une pension suffisante, à laquelle, en cachette, elle rajoutait de petites sommes prélevées sur l'argent destiné à sa toilette. Depuis longtemps, hélas ! sa toilette se composait presque uniquement de robes de chambre.

Les circonstances vinrent même favoriser le jeune homme. Sa grand'mère mourut vers cette époque, laissant directement tout ce qu'elle possédait à ses petits enfants, soit cent mille francs à chacun.

Julien put donc prolonger son séjour à Paris, dans l'atelier de Benjamin Constant.

Il y resta cinq ans ; mais, dans l'intervalle, il fit son service militaire à Bordeaux, ce qui le rapprocha pour un an de sa famille. Du reste, l'été le ramenait toujours au milieu des siens à la villa Primrose, dans la forêt d'Arcachon, où Mme Clairac se transportait, avec ses deux filles, du commencement de juin à la fin d'octobre.

Depuis deux ans, le jeune peintre ne les quittait plus que pour aller passer deux mois à Paris, à l'époque du Salon. Il exposait et, l'année précédente, il avait obtenu une mention ; mais ce qui lui avait peut-être causé encore plus de joie que *cette distinction, purement ho*norifique, ce tableau avait trouvé acquéreur !

Faire de l'art pour l'art eut peut-être suffi à sa propre satisfaction, mais pour le public, pour son père surtout, Julien fut heureux de cette consécration accordée à son talent.

M. Clairac affectait toujours un profond dédain pour la voie que son fils avait choisie, mais il était, malgré tout, très fier de lui. Il était reconnaissant au jeune homme d'avoir tenu sa promesse, de ne pas s'être laissé séduire par les charmes de la grande *ville*, et d'être revenu au foyer paternel. Pour l'en récompenser, il avait voulu que Julien se trouvât installé aussi bien que possible.

Non seulement il lui avait fait construire à Arcachon un très bel atelier, mais à Bordeaux, dans la vieille maison de la Rousselle, on avait aménagé à son intention une mansarde, dont le toit avait été percé d'un immense vitrage.

Lorsque les deux cousines arrivèrent chez Mme Clairac, Julien venait de descendre, chassé de son atelier par l'approche de la nuit. Il s'était installé auprès de sa mère et lui faisait la lecture.

Julien était un garçon de taille moyenne chez lequel une vie trop sédentaire avait développé une prédisposition naturelle à l'embonpoint.

La largeur de sa poitrine et de ses épaules le vieillissait un peu. Il portait trente ans, bien qu'il n'en eut que vingt-six.

Très brun de cheveux et de barbe, il avait le teint mat de presque tous les jeunes Bordelais ; leurs lèvres rouges, leurs dents blanches, leurs extrémités assez fines, des yeux noirs, vifs et intelli*gents.*

Il était dépourvu de prétentions et ne se préoccupait de sa personne qu'autant qu'il le fallait pour être toujours vêtu avec correction.

Sa vanité, s'il en avait, — et qui n'en a pas quelque peu ? — s'attachait à d'autres objets. Il avait foi en son étoile et cette croyance l'empêchait de s'amollir dans le bien-être de l'existence, assez douce, que ses parents lui faisaient.

Son ambition suprême était de pouvoir se suffire ; mais il en était encore loin ; d'autant plus loin qu'il avait le culte de l'idéal et que sa peinture, trop esthétique, ne répondait pas précisément au goût du jour. On demande actuellement à cet art, comme à tous les autres, de serrer de plus près la réalité et, au besoin, de l'exagérer.

— Ah ! voilà Paule de retour !... en compagnie d'Albine ! s'écria-t-il en voyant la porte s'ouvrir ; et il ferma son *livre pour aller au-devant des deux jeunes* filles.

Il serra cordialement la main de sa cousine, comme il serrait celle de sa sœur, mais la jeune fille eut pour lui un regard tout particulier, qui en disait long sur ses sentiments intimes.

Tout ce que ce cœur était susceptible d'éprouver, en fait de tendresse, semblait *s'être concentré sur la personne de* son cousin ; mais celui-ci ne paraissait pas s'en apercevoir.

La physionomie dure et arrogante d'Albine s'en trouvait complètement modifiée, adoucie ; et si elle se montrait quelque part à son avantage, c'était là.

Mme Clairac n'avait peut-être pas une très vive sympathie pour sa nièce, à la mode de Bretagne, mais Albine lui témoignait une sollicitude dont elle lui savait gré.

D'ailleurs, la charmante femme était gracieuse et aimable pour tous ceux qui l'approchaient. Elle prétendait qu'elle leur devait de la reconnaissance, car ils ne pouvaient que s'ennuyer prodigieusement auprès d'elle.

Rien n'était plus faux. Sa douce figure pâle, son oubli d'elle-même, l'intérêt qu'elle prenait à tout ce qui concernait les autres, avaient vite fait de lui gagner tous les cœurs.

— *C'est une bonne surprise de te voir*, ma petite Albine ! s'écria-t-elle. Je te croyais encore à la campagne ?

— Nous sommes rentrées depuis deux jours seulement, sans cela, ma tante, je serais venue vous voir plus tôt...

— Où vous êtes-vous rencontrées ?... A la porte ?...

— Non, maman, dit Paule avec vivacité. J'ai trouvé Albine à la « Reine Pénélope », où j'étais allée chercher du travail... J'ai bien regretté, Julien, que tu ne fusses pas avec moi, au lieu et place de Léonie... Figure-toi que les dames Subert ont en ce moment une demoiselle de magasin, non je me trompe, une ouvrière, qui est une merveille de beauté !

— Oh ! une merveille !... Non !... tu exagères toujours ! *fit Albine avec une* moue dédaigneuse.

— Je maintiens le mot : une merveille ! reprit Paule, sans se laisser déconcerter. Elle est grande, svelte, elle a une taille admirable, un teint comme je n'en ai jamais vu, des traits fins, réguliers, une chevelure splendide et des mains de duchesse !...

(*A suivre.*)

excellents, au nom de cette importante association.

M. Brunhes, président du Congrès, prend la parole en rappelant que le gouvernement de Fribourg a voulu officiellement préparer le congrès. Les autres gouvernements des cantons suisses et les gouvernements étrangers ont magnifiquement correspondu à cet effort.

M. Brunhes donne des conseils sur la tenue du congrès et lit une page de Ruskin, où le célèbre écrivain anglais, qui se plaisait tant dans notre pittoresque ville, a tracé la portée sociale et esthétique des connaissances pratiques du ménage.

La discussion des travaux du congrès suppose la connaissance sommaire de tous les importants rapports qui remplissent un volume de 780 pages, sorti des presses de l'Imprimerie Saint-Paul. Aucun rapporteur n'a le droit de répéter ce qui *fait la matière de son travail. Il n'y* a que des explications données sur chacun de ces rapports, en réponse aux questions posées par les congressistes.

Cette revue a commencé, dans cette matinée déjà, pour les rapports concernant l'état de l'enseignement ménager dans chaque pays. Nous entendons successivement parler des rapports de l'Allemagne, du grand-duché de Bade, de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohême, de la Belgique, du *Danemark, de la France, de la Grande-*Bretagne, de la Hollande, du grand duché de Luxembourg, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse.

La discussion a été fort intéressante; elle s'est poursuivie avec une urbanité parfaite. Ce sont surtout des dames qui ont pris la parole. Elles ont donné à cette première séance un charme très grand. Les débats sont excellemment dirigés par M. Brunhes, président du congrès.

Les expositions

Hier, dans l'après-midi, il y a eu une foule de visiteurs au magnifique bâtiment d'école de Gambach.

Chacune des inspectrices de l'enseignement féminin avait une chambre à part, où étaient disposés avec art, d'un côté, les travaux à l'aiguille exécutés dans une école primaire de son arrondissement, de l'autre côté, les travaux à l'aiguille d'une école ménagère rurale. Chaque exposition était faite avec beaucoup de goût et témoignait des grands progrès qui se sont accomplis depuis plusieurs années grâce au zèle et au savoir-faire des dévouées inspectrices.

Une salle était consacrée à l'exposition des cours professionnels. On a admiré là les confections gracieuses sorties de l'atelier de l'école de coupe, les ouvrages *fins et de longue patience exécutés* à l'école de lingerie, les chapeaux dernière mode entièrement créés à l'école de modistes. On a vu ces différentes écoles professionnelles en activité et l'on n'a pas omis une visite aux reluisants locaux de l'école de cuisinières.

Ce qui fait l'agréable surprise des visiteurs, c'est que Fribourg, avec sa belle école ménagère de la rue de Morat, où l'on apprend à la fois la cuisine, la coupe et la lingerie, possède encore de superbes écoles professionnelles, dont chacune, pendant un, deux ou trois ans, apprend à fond une spécialité, et fournit des couturières, des modistes, des lingères et des cuisinières.

A l'Hôtel des Postes, le Musée pédagogique s'est transformé en une exposition internationale de l'enseignement ménager et *de l'enseignement professionnel* féminin.

Nous signalerons en particulier la cuisine modèle envoyée par la ville de Stockholm; la cuisine volante envoyée par la ville d'Upsal; les travaux d'élèves des écoles professionnelles féminines de Woolwich (Angleterre), de Rotterdam, de Bâle, de Hyanis (Massachussets); des exposés de méthode, et de très nombreux ouvrages provenant d'éditeurs et d'auteurs de France, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de Suède, d'Angleterre et de Suisse.

Ainsi qu'on le voit, cette exposition mérite une visite.

Elle sera ouverte durant ces trois jours sans interruption de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

L'affluence des congressistes

665 congressistes se sont annoncés, jusqu'à ce matin, à midi, au bureau des logements. Les *prévisions* du comité d'organisation ont été considérablement dépassées.

Un nouveau délégué officiel est arrivé ce matin : c'est M. José-Bonifacio de Cunha, représentant du gouvernement brésilien.

Le programme

La deuxième séance du congrès s'ouvrira cet après-midi, à 3 h., dans la salle de la Grenette.

Ce soir, à 8 h., Mme de Gottrau-Watteville donnera une réception en l'honneur des hôtes du congrès.

Ecole supérieure de commerce pour les jeunes filles. — *Les cours* commenceront mardi prochain, 6 octobre; les élèves nouvelles devront se présenter à la Direction de l'Ecole, le lundi 5 octobre, dans l'après-midi.

Rappelons que l'Ecole supérieure de commerce, fondée par l'Etat de Fribourg, a pour but de donner aux jeunes filles une solide instruction professionnelle qui les rende capables de remplir un emploi commercial ou de gérer elles-mêmes une maison de commerce.

Le travail de bureau, qui ne requiert aucune dépense de forces physiques, mais qui exige de l'attention, du soin, de l'exactitude, est parfaitement en harmonie avec le caractère de la femme.

L'enseignement commercial peut aussi conduire à des places de sténographes, dactylographes, comptables, caissières. Mais c'est surtout dans sa propre famille que la femme peut rendre d'immenses services, soit en tenant les écritures, soit en participant d'une manière plus directe aux opérations de la maison. Il est donc utile d'insister sur le rôle social de l'enseignement commercial féminin.

Pour témoigner de l'importance qu'il attache à cet enseignement, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a créé un diplôme de baccalauréat ès sciences commerciales pour jeunes filles. Plusieurs élèves de l'Ecole ont déjà obtenu ce diplôme et ont trouvé ainsi un emploi honorable et rémunérateur. Les élèves qui ne passent pas cet examen facultatif ou qui y échouent, mais qui néanmoins ont suivi les cours avec assiduité et zèle, reçoivent un certificat donné par la Direction de l'Ecole.

Pour tous les renseignements et les demandes de programmes, on peut *s'adresser, tous les jours, à la Direction* de l'Ecole.

Douanes. — M. Joseph Rouiller, de Sommentier, a été nommé aide de seconde classe à la Direction générale des douanes.

Premier jour sous les drapeaux. — Aucun incident grave n'a marqué la mobilisation d'hier. L'après-midi et la soirée se sont passés dans l'ordre le plus parfait. Il y avait même, le soir, un peu plus d'animation dans les rues et les cafés qu'il y a huit jours, lorsqu'entrèrent en service les bataillons 16 et 17.

C'est que Fribourg-Ville a fourni hier un fort contingent de troupiers, et que les militaires citadins ont le verbe plus abondant que ceux de la campagne. Outre cela, le demi-bataillon de sapeurs 2, cantonné à Gambach, comptait pas mal de joyeux compères.

Mais, dès 10 h., tout était rentré dans le silence. Et à la Planche comme au Collège et comme à Gambach, on n'entendait plus que le pas des sentinelles montant la garde devant les portes des cantonnements. Ce matin, à la première heure, nos deux bataillons se sont dirigés à pied vers le Murtenbiet. Le 14 allait à *Cormondes, par Guin*; et le 15 à Morat, par Courtepin.

Quant au demi-bataillon de sapeurs 2, il est parti à 11 h. 04 par train spécial du F. M. A. pour Cornaux, où il va faire son cours.

Nos militaires en Gruyère. — On nous écrit :

Après la foire, les militaires. Depuis *quelques jours les rues de Bulle sont* animées par le va-et-vient continuel de militaires de tout uniforme et de tout grade. Tantôt c'est le commandant du *régiment ou quelqu'un de son état-major* qui traverse la place à cheval. Chaque jour arrivent de la gare des chars chargés de subsistances pour les bataillons cantonnés à Broc, à Riaz, à Hauteville et à Corbières.

Samedi, entre onze heures et midi, la musique du régiment, sous la direction de M. Demiéville, instructeur trompette à Colombier, donnait une sérénade devant l'Hôtel-de-Ville, siège de l'état-major.

Dimanche après midi, les troupes ont profité de quelques heures de congé pour venir en masse, à pied ou en voiture, faire un tour à Bulle. Ces troupiers se sont distingués par leur bonne tenue et sont rentrés en bon ordre pour l'heure de l'appel. Souhaitons-leur le beau temps jusqu'à la fin du cours.

— On nous écrit de Hauteville :

Ce sont les compagnies I et II du bataillon 16 qui sont cantonnées à Hauteville.

Nous avons des cantonnements excellents. La population du village tout entière nous a témoigné beaucoup de sympathie. Nos remerciements spéciaux à l'autorité communale, à M. le syndic et à M. l'instituteur Plancherel.

Dans la journée de mercredi, la compagnie I a commencé les exercices selon les prescriptions du nouveau règlement d'infanterie. Les bons résultats obtenus, entre autres dans le tir individuel, ont montré que les soldats de la compagnie I avaient bien profité des directions de leurs chefs.

Vendredi ont eu lieu des tirs de combat sur les bords de la Sarine. Le commandant du régiment, M. le lieutenant-colonel Thürler, a suivi pendant quelques instants nos exercices, puis il a parcouru les cantonnements.

Samedi matin, M. le contrôleur d'armes, capitaine d'Ivernois, aidé de son adjoint, M. le 1er lieutenant Sunier, a passé l'inspection des armes. Dans la soirée, nous avons eu service de nuit dans le bataillon et prise de contact avec la IIIme et la IVme compagnies. La nuit était superbe.

Ce matin, dimanche, environ trois cents hommes du bataillon 16 ont assisté *à l'office, qui a eu lieu en plein air.* M. Zurkinden, aumônier du 6me régiment, a adressé à la troupe une allocution où il a montré que dans toute société bien organisée, il fallait des chefs qui commandent et des membres qui obéissent. Or, la religion, en s'adressant à la conscience et en prêchant la charité, vient en aide à la société. Si nous voulons être de bons soldats et de bons citoyens, conclut le capitaine-aumônier, pratiquons notre religion.

Ces éloquentes paroles ont été écoutées avec attention et ont produit sur l'assistance une religieuse impression.

Conservateurs gruyériens. — Après demain, jeudi, 1er octobre, à 1 h. après midi, aura lieu à Bulle une assemblée des conservateurs gruyériens.

Tractanda : Elections au Conseil national; élection d'un député au Grand Conseil en remplacement de M. Tornare, décédé.

L'alcool en cours d'assises. — La cours d'assises du 1er ressort s'est réunie hier lundi à Châtel-Saint-Denis, pour juger le nommé Joseph Savoy, ouvrier charpentier, âgé de 28 ans, coupable d'avoir mis le feu, dans la nuit du 15 au 16 juillet, à 1 h. du matin, à une maison de Bossonnens, habitée par son cousin germain et patron, François Savoy. La *cour était présidée par M. Louis Morard*; MM. Léon Peyraud et Joseph Philiponna fonctionnaient comme assesseurs. Le fauteuil du ministère public était occupé par M. le procureur général Philipona.

Le chef du jury était M. Jean Gremaud, négociant, à Bulle. M. l'avocat Gaudard, de Bulle, défendait l'accusé. Celui-ci a manifesté pendant les débats un profond repentir, et il a abondamment pleuré. Depuis cinq ou six ans, il menait une vie de désœuvrement et s'adonnait à la boisson. C'est à la suite de remontrances que son cousin lui avait faites au sujet de sa fainéantise et de ses habitudes d'intempérance que Joseph Savoy a projeté son crime.

Le jury, tenant compte du fait que l'accusé était le fils d'un père alcoolique, lui a accordé des circonstances atténuantes mitigées.

La Cour, adoptant les conclusions du ministère public, a condamné le jeune incendiaire à la réclusion à la maison de force pour 20 années.

Ecole d'agriculture. — Le rapport de cette institution, présenté par M. E. de Vevey, directeur, constate de réjouissants progrès. Trente-sept élèves ont suivi les cours d'hiver à Pérolles, et les examens très satisfaisants ont permis de se rendre compte du travail assidu qui a été accompli. L'école pratique de Grangeneuve-Hauterive a compté 63 élèves. A signaler les expériences instructives faites dans diverses cultures : pomme de terres, betteraves, etc. Le rapport de l'inspection des laiteries dans les districts de la Broye et de la Veveyse entreprise par la Station laitière contient une foule d'observations et de *desiderata* intéressant l'agriculture fribourgeoise.

Institut « Staria ». — Le 19 octobre prochain, s'ouvrira à Estavayer un Institut destiné aux jeunes gens catholiques d'origine allemande qui désirent apprendre le français.

La direction de la maison est confiée à un ecclésiastique. Les parents peuvent être tranquilles pour ce qui concerne l'éducation morale et religieuse de leurs enfants.

Un vieux solitaire. — Depuis plusieurs années, disent les chasseurs, les rochers qui dominent le coquet village de Neirivue étaient hantés par un vieux chamois, aux mœurs de solitaire, et dont l'espèce devient de plus en plus rare chez nous. A de fréquentes reprises, des coups de main avaient été inutilement tentés contre lui par des chasseurs et des braconniers de la contrée. Mais l'année 1908 devait être fatale au vieux solitaire de la montagne : un groupe de chasseurs bullois, composé de trois notaires, jura sa perte et vendredi dernier sonna l'hallali du pauvre chamois. Celui qui l'abattit fit un bon coup de fusil, puisque les dépouilles du noble gibier pesaient trente-deux *kilos, de quoi garnir les carnassières des* trois chasseurs.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 h., répétition au local, pour *ténors* et *basses*.

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, mardi, à 8 ½ h., à la Brasserie Peier.

Eglise de Notre-Dame

Vendredi 2 octobre

7 ½ h., réunion de l'Apostolat de la prière; Messe, instruction et Bénédiction du Saint Sacrement.

Eglise de la Visitation

Jeudi, 1er octobre

Exposition du Saint Sacrement, chapelet, Bénédiction à 5 h. du soir.

Vendredi 2 octobre

Bénédiction, après la Messe de 7 ½ h Sermon, à 5 h. du soir.

DERNIÈRE HEURE

La France et l'Allemagne

Berlin, 29 septembre.

Sp. — Les commentaires de la presse berlinoise sur l'incident de Casablanca sont modérés, les organes pangermanistes ou coloniaux exceptés.

La note franco-espagnole

Rome, 29 septembre.

Le gouvernement italien adhère sans restrictions aux propositions de la note franco-espagnole concernant la reconnaissance de Moulaï Hafid.

Le nouveau règne au Maroc

Londres, 29 septembre.

On télégraphie de Tanger au *Times* que Mohamed el Guebbas, ancien ministre de la guerre sous Abd el Aziz, a été nommé commissaire des affaires étrangères à Tanger, en remplacement d'El Torrès.

Bulgarie et Turquie

Londres, 29 septembre.

Une note communiquée aux journaux dit que la Grande-Bretagne a informé la Bulgarie que, dans l'opinion de Sa Majesté, l'occupation par la Bulgarie d'un tronçon de la ligne des chemins de fer orientaux est injustifiable.

Salonique (Macédoine), 29 septembre.

On assure que le ministère de la guerre a ordonné au IIIme corps d'armée de se tenir prêt à mobiliser dans les vingt-quatre heures.

Italie et Russie

Desio, 29 septembre.

M. Isvolsky et sa femme sont arrivés à Desio hier après midi, à 4 h. 45, accompagnés du comte Mouravieff, ambassadeur de Russie. Ils ont été salués à la gare par M. Tittoni. La gare était ornée de drapeaux russes et italiens. Les deux ministres se sont rendus en automobile à la villa Tittoni, acclamés par la foule.

Rome, 29 septembre.

Tous les journaux saluent avec sympathie la visite de M. Isvolsky. Ils y voient la consécration du rapprochement russo-italien, ainsi que la reconnaissance par la Russie des intérêts italiens dans les Balkans. Selon le *Giornale d'Italia*, M. Isvolsky remettra au roi Victor-Emmanuel une lettre autographe du tsar annonçant sa visite dès que les circonstances le permettront.

La Turquie nouvelle

Constantinople, 29 septembre.

Sp. — Le journal *Jeni* dément les bruits d'un refroidissement entre le khédive et le sultan.

Le même journal annonce que le prince impérial allemand a adressé au sultan un télégramme de félicitations conçu en termes très chaleureux à l'occasion de l'anniversaire de celui-ci, et lui a annoncé sa prochaine visite à Constantinople.

Le Japon en Chine

Londres, 29 septembre.

On mande de Tokio au *Daily Telegraph* :

*On annonce que le gouvernement, ne jugeant plus nécessaire de conser*ver de forts contingents dans le nord de la Chine, a décidé de rappeler le gros de ses troupes et de ne laisser que de petits détachements de l'armée japonaise, à Pékin, Tientsin et Changaikouan.

La famille royale espagnole

Munich, 29 septembre.

Avant l'arrivée du couple royal d'Espagne, on a arrêté dans l'exposition deux Méridionaux suspects.

Munich, 29 septembre.

Sp. — La reine Marie-Christine est partie pour Vienne.

La police russe en Pologne

Varsovie, 29 septembre.

La police a fait irruption au club des techniciens, où tous les députés polonais étaient réunis pour discuter avec les chefs du parti la conduite à adopter par le club polonais. Tous les assistants ont été arrêtés et conduits à l'Hôtel-de-Ville, puis remis en liberté après qu'un procès-verbal eut été dressé.

Au Vatican

Rome, 29 septembre.

Hier a eu lieu au Vatican le dernier des concours de gymnastique. Le jury a proclamé ensuite les prix.

Rome, 29 septembre.

Sp. — Dans le concours académique de gymnastique, les sociétés belges ont obtenu deux grandes médailles d'or et une d'argent. Dans le concours naturel, les sociétés belges *ont obtenu trois médailles* d'argent.

Détente en Perse

Constantinople, 29 septembre.

Un télégramme du ministre des affaires étrangères persan à l'ambassade de Perse annonce que le schah a signé un rescrit ordonnant les élections parlementaires. Cette nouvelle a produit ici une excellente impression. La plus grande partie des bataillons turcs occupant des points qui se trouvent en territoire persan seront retirés dans la zone neutre.

Le bétail suisse en Allemagne

Berlin, 29 septembre.

Le *Moniteur de l'empire* publie une ordonnance sur le transit et l'importation du bétail de provenance suisse.

L'importation et le transit des porcs et des moutons sont interdits.

Sont également interdits l'importation et le transit des animaux de race bovine, ainsi que des chèvres, provenant des cantons d'Appenzell, Genève, Glaris, Grisons, Lucerne, Schwyz, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie, Unterwald, Uri, Vaud, Valais, Zurich et Zoug.

Sont autorisés l'importation et le transit des animaux de race bovine et des chèvres, provenant des cantons d'Argovie, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure.

Cette ordonnance entre immédiatement en vigueur.

Chambres fédérales

Berne, 29 septembre.

Au Conseil national, M. Sulzer (Zurich) formule une proposition tendant à renvoyer au Conseil fédéral le projet sur l'assurance-accidents et à le prier de trouver une solution sur le terrain des propositions de la Chambre de commerce de Zurich, et d'examiner en même temps la question de l'introduction de l'assurance contre les accidents non-professionnels par le moyen de l'assurance volontaire subventionnée par la Confédération.

MM. Buser (Bâle-Campagne), Henri Scherrer (Saint-Gall), Jenny (Berne). Eggespühler (Argovie) s'opposent à cette proposition et défendent le projet du Conseil fédéral et de la majorité de la commission.

MM. Bally, Müri et Georg appuient la proposition Sulzer.

M. Deucher invite le Conseil à la rejeter.

Au Conseil des Etats, le projet de la commission relatif aux cours et écoles d'officiers est approuvé à une grande majorité, après une discussion dans laquelle on a entendu M. Müller, conseiller fédéral, Mercier (Glaris), von Reding (Schwyz), Hoffmann (Saint-Gall), Brügger (Grisons).

Le Conseil aborde la discussion de la réorganisation du département militaire.

La discussion est interrompue à l'art. 8.

Demain : Département militaire, suite; recours des chrétiens-sociaux, etc.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 29 septembre 1908

BAROMÈTRE

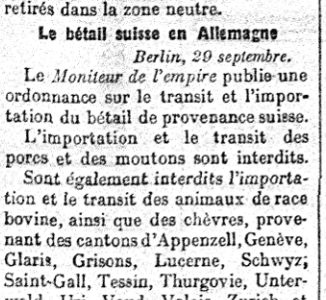

THERMOMÈTRE C.

Sept.	24	25	26	27	28	29	Sept.
8 h. m.	11	13	10	11	12	11	8 h. m.
1 h. s.	13	14	15	15	16	13	1 h. s.
8 h. s.	13	11	14	12	15		8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 29 septembre, à 7 h. :

Brouillard, calme à La Chaux-de-Fonds, Berne, Lucerne, Schaffhouse. Couvert à Genève, Lausanne, Vevey, Neuchâtel et Lugano.

Très beau temps à Montreux, Zermatt, Göschenen, Glaris et l'Engadine.

Température minima 2° à Saint-Moritz, 5° La Chaux-de-Fonds, 6° à Zermatt, 8° à Göschenen et Glaris; 10°-14° dans la plus grande partie de la Suisse, 17° à Lausanne.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 29 septembre, midi.

Brumeux, le matin. Beau et doux sur les hauteurs.

Les abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour le 2me semestre sont priés de faire bon accueil aux cartes de remboursement qui seront mises à la poste le 5 octobre.

L'ADMINISTRATION.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

25 *septembre.* — Morgenegg, Ernest, fils de Frédéric, agriculteur, de Kœnig (Berne), et d'Elisabeth, née Isenschmied, Bellevue.

26 *septembre.* — Marchon, Jeanne, fille de Vincent, employé à l'édilité communale, de Vuisternens-devant-Pont, et de Catherine, née Meuwly, rue des Forgerons, 135.

Jungo, Félix, fils de Jules, chaudronnier, de Fribourg et Guin, et d'Albertine, née Zbinden, Beauregard, 40.

DÉCÈS

26 *septembre.* — Baula, Alphonse, fils de Christophe et de Mathilde, née Æbischer, de Tinterin et Saint Sylvestre, 6 mois, Neuveville, 48.

27 *septembre.* — Philipona, née Schaffner, Adèle, épouse de Vincent, de Rossens, ménagère, au Barrage, 61 ans.

28 *septembre.* — Angeloz, Philibert, époux de Marie, née Baumeyer, de Corminbœuf, agriculteur, à Belfaux, 67 ans.

MARIAGES

28 *septembre.* — *Bongère, Georges*, banquier, de et à Angers (France), né le 27 août 1866, avec Romain, Aïda, d'Angers, à Fribourg, née le 29 juin 1874.

Calendrier

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Saint JÉRÔME, prêtre et docteur

Jérome fut un puissant génie, qui étonna le monde. Il enseigna l'Ecriture sainte et en donna en latin la fameuse traduction de la Vulgate. Il fut le fléau des hérésies (420).

D. PLANCHEREL, *gérant*.

---

†

Monsieur Vincent Philipona et ses enfants Charles et Jeanne; Monsieur et Madame Eugène Philipona-Schaffer et leurs enfants; Monsieur et Madame Marie Jonin-Philipona et leur fils; Monsieur et Madame Louise Kroug Philipona et leur fille; Monsieur et Madame Charles Juat-Schaffner, à Romont; Madame Joséphine Katschouk-Schaffner, à Saint-Pétersbourg; Madame veuve Marie Puget-Schaffner et ses enfants, à Toulon; Monsieur et Madame Antoine Schaffner et leurs enfants, à Martigny; Madame Louise Frioud-Philipona et ses enfants, à Rossens; Monsieur et Madame Emile Schaffner-Bays, à Romont; Monsieur et Madame Siméon Philipona et leurs enfants, à Montbovon; Madame veuve Philipona-Clerc et ses enfants, à Rossens; Monsieur Vincent Philipona, à Rossens, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Adèle PHILIPONA

née Schaffner

leur chère épouse, mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée le 27 septembre, à l'âge de 60 ans, munie de tous les secours de la Religion.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi matin, à 8 ½ h, en l'église de Saint Jean.

Domicile mortuaire : Barrage.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

---

†

Monsieur Pierre Toffel, Madame veuve Virginie Page, Monsieur Louis Toffel, à Middes, et leurs parents, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie TOFFEL

née Page

leur épouse, fille, belle-fille et parente, que Dieu a enlevée à leur affection, le 28 septembre, dans sa 34me année, munie de tous les secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu à Torny-le-Petit, jeudi, le 1er octobre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Zurich, 37, Nietengasse, le 13 Avril 1908.

"J'ai fait usage de l'Emulsion SCOTT pour mon garçon Edmond, âge de cinq ans et demi, qui était atteint de

Tuberculose

et de rachitisme et j'ai obtenu de la sorte un très bon résultat. Il a maintenant six ans et demi et il jouit d'une excellente santé."

Edmund Meier-Hüsli.

Voici un cas entre mille où l'Emulsion SCOTT a réussi à détruire les troubles tuberculeux et le rachitisme, alors que toute autre essai et toute autre émulsion ont fait défaut. La raison en est que les autres émulsions contiennent généralement de l'huile de qualité inférieure et par cela même non curative, tandis que l'Emulsion SCOTT ne renferme que l'huile la plus fine, la plus fortifiante du monde, rendue savoureuse et digestive par le procédé sans rival de SCOTT. C'est la seule raison qui donne à

l'EMULSION SCOTT

le pouvoir de guérison. La marque invariable de SCOTT est "le pêcheur et son poisson" sur l'enveloppe.

Prix :

2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin) envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Achetez les **Soieries Suisses !**

Demandez les échantillons de nos **Soieries Nouveautés** en noir, blanc ou couleurs, de 1 fr. 10 à 17 fr. 50 le m.
Spécialités : **Messaline, Crêpe de chine, Taffetas chiffon, velours,** etc., p. toilettes de promenade, de mariage, de bal et de soirées, ainsi que **p. blouses,** doubl., etc. **Blouses et Robes** en batiste et soie brodée.
Nous vendons nos soies garanties solides **directement aux consommateurs** et **franco de port à domicile.** 2807

Schweizer & Cie, Lucerne K73
Exportation de Soieries.

Nous avisons notre honorable clientèle de Fribourg et environs que nous sommes de retour de Paris avec un grand choix de chapeaux-modèles, ainsi qu'avec les dernières nouveautés en vollettes et fournitures de modes.

Notre exposition de modèles a commencé le lundi 28 septembre.

BERNE, rue de l'Hôpital, 2 ***BERNE, rue de l'Hôpital, 2***

ZURBRUGG & Cie

Ville de Neuchâtel

ÉCOLE DE COMMERCE

La Commission de l'Ecole de Commerce **met au concours un poste de professeur de géographie :** le titulaire pourra être appelé à donner quelques heures de français.
Obligations : 30 heures de leçons par semaine.
Traitement minimum : 4500 fr
Entrée en fonctions le **3 janvier 1909.**
Adresser les offres de services avec pièces à l'appui, jusqu'au **15 octobre,** à la Direction soussignée, chargée de fournir tous les renseignements nécessaires et aviser le Secrétariat du Département de l'Instruction publique. H 5753 N 3856
Neuchâtel, le 25 septembre 1908.
Le directeur : **Ed. BERGER.**

Reproduction interdite.

CAFÉ ! CAFÉ !

ON PEUT BOIRE
Du café le matin !
Du café le soir tard !
Du café pour personnes nerveuses !
Du café pour personnes souffrant de maladies de cœur !
Du café contre l'insomnie !
Du café contre l'anémie !
Du café autant que l'on veut !
sans nuire à la santé, si l'on achète, au lieu du café ordinaire, le

café sans caféine HAG

(marque « Bouée de sauvetage »). Est un café véritable, pas un succédané ! Goût parfait et pur du café, arome parfait et fin ! Chaque médecin le recommande ! En vente dans tous les bons magasins ; s'adresser éventuellement, directement à la 3817

Société anonyme commerciale des cafés à Brême
Représentant général pour la Suisse :
C. Friedr. Bindschedler, Zollikon, près Zurich

Tournées de Mme HANAKO
THÉATRE DE FRIBOURG

Bureaux à 7 ½ h. **Mercredi 7 octobre** *Rideau à 8 h.*

SOIRÉE DE GALA
Une seule représentation extraordinaire
AVEC LE CONCOURS DE
Mme HANAKO
1er sujet du Théâtre impérial de Tokio, et sa compagnie dans leurs grands succès

LA MARTYRE
Drame en un acte

La Poupée Japonaise
Comédie en un acte

OTAKE
Drame en un acte

Prix des places : Loges de face, 5 fr. ; loges de côté, 3 fr. 50 ; parquet, 2 fr. 50 ; parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 3868
Location dès **lundi 5 octobre,** *29, rue de Lausanne.*

OCCASIONS !

PROPRIÉTÉS très indiquées pour installation de :

Maisons hospitalières

ou Instituts privés ; situations de tout premier ordre : **San Remo** (Italie), maison et dépendances, jardin, 48 pièces ; **Lac Majeur** (Italie), château, 230,000 m² parc, 35 pièces ; **Locarno** (Suisse, Lac Majeur), maison, 6000 m², jardin et 55,000 m² terrain.
A San Remo et Locarno, préfér. à des maisons religieuses. Intermédiaires exclus. — S'adresser à **V. Danzi, Locarno** (Tessin).

Guérison de faiblesse nerveuse
Appauvrissement du sang, Troubles digestifs

Après avoir consciencieusement suivi pendant peu de temps vos ordonnances, je puis constater une grande amélioration de mon état de santé. Je me sens revivre et je puis avec joie regarder l'avenir, car le mal terrible qui me minait depuis si longtemps pendant toute l'année et qui me faisait souvent désespérer a enfin disparu à la suite de votre traitement par correspondance. La lassitude a cessé et le teint jaune a complètement disparu. Je me sens mieux que je ne l'ai jamais été depuis des années. Je vous remercie sincèrement de votre peine, de votre traitement efficace et de la guérison que vous m'avez procurée.
Saint-Gall, le 26 juillet 1906. Lili Rust.
Pour légalisation de la signature de Mlle Lili Rust :
Saint-Gall, le 26 juillet 1906.
Greffe municipal de la ville de Saint Gall,
Le greffier de la ville.

Que ceux qui veulent savoir de quoi ils souffrent et être guéris envoient leur eau ou la description de leur mal à l'**Institut de médecine naturelle de Niederurnen** (Suisse) (Dr méd. Ziegler et Schumacher). Consultations tous les jours, de 9 h. à midi.
Prospectus et attestations gratis. H 7000 Z 4836-65

On demande, comme aide de ménage

UNE JEUNE FILLE

honnête et sérieuse, sachant déjà faire un peu de cuisine. Bon gage. Entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres H 4181 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 3874

Domestique

Dans une ferme, près de la frontière fribourgeoise, on demande : 1° un **bon domestique** de campagne sachant bien traire ; 2° une **bonne servante** pour les travaux de campagne et du ménage ; références exigées. Entrée tout de suite si possible. 3870-1541
S'adresser à **Paul Collomb, Servion** (canton de Vaud).

On demande une

femme de ménage

pouvant disposer d'un jour par semaine. 3862
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 4167 F.

ASSOCIÉ

On demande à entrer en relation avec **jeune homme** pouvant disposer de quelques capitaux. 3855
S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 4159 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Une importante manufacture de cigares et tabacs **demande**

un représentant sérieux

pour la ville de Fribourg et environs.
Adresser les offres sous chiffres H 8500 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne. 3857

On demande, tout de suite, une bonne

femme de chambre

sachant très bien coudre et repasser, et pouvant fournir d'excellentes références. 3858
189, rue de la Préfecture.

On demande un

professeur d'allemand

Adresser offres avec indication du prix, à **M. N. Miteff,** *étudiant,* **Beauregard, 21.**

Lots de **50,000, 15,000, 5000 francs,** etc, des loteries pour l'**église** incendiée **de Plasayon** et le **Casino de Fribourg.**
Envoi des billets à **1 fr.** contre remb., par le **Bureau d'expédition,** *rue de Lausanne, 50,* à **Fribourg.**
Tirage Planfayon
renvoyé au 30 octobre.

Une sommelière

avec bonnes références, connaissant les deux langues, **trouverait place** tout de suite dans un café-restaurant, en ville
Offres sous H 4135 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

A LOUER

dès le 25 octobre, aux Daillettes (à 10 minutes de la gare), **un bel appartement** très confortable, de 4 chambres et cuisine avec jardin potager et d'agrément.
A la même adresse, **un appartement** de 3 chambres et cuisine situé à Beauregard. Entrée tout de suite. 3741
S'adresser à **H. Hogg-Mons,** *entrepreneur,* **Fribourg.**

Grand Magasin VILLE DE MULHOUSE

J'avise mon honorable clientèle que mon magasin est transféré
RUE DE LAUSANNE, N° 55
ancienne maison Marcel PICARD
Immense choix de **Confections pour Dames et fillettes,** depuis l'ordinaire jusqu'au plus élégant.
Grand choix de Confections pour hommes.
Tissus en tous genres.
A partir du **15 octobre,** notre nouveau rayon en **Confections fourrures pour Dames** et **Messieurs** *sera au grand complet,* à des prix très modérés. H 1616 F 3873

Prochainement, ouverture de notre magasin de meubles et literie.

LIQUEUR TONIQUE DIGESTIVE MAISON ALBERTI BENEVENTO-CHIASSO
STREGA

On demande pour la campagne un bon

ouvrier boulanger

sachant travailler seul. Entrée tout de suite. 3866-1539
S'adresser, sous H 4172 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A louer, tout de suite, un

bel appartement

au 2me étage, comprenant six chambres, cuisine, cave, office, grenier, etc., etc., avec eau à l'étage et électricité ; faculté de louer en plus deux belles pièces communiquant. Le tout situé *rue de la Préfecture, 188.*
S'adresser pour visiter et renseignements, au **N° 189,** même rue.

ON A PERDU

un chien de chasse

manteau gris tacheté, longue queue, avec collier sans plaque.
La personne chez laquelle il se serait retiré est priée d'en aviser **M. Phil. de Week,** à **Fribourg.** 3852-1533

Toute domestique

munie de bons certificats **est placée tout de suite** à l'**Agence SCHMID, Grand Bureau de Placement,** *6, Avenue Carnot,* **Paris.** 3535

Cuisinière
ET
femme de chambre

On demande, pour le 15 octobre, **une cuisinière** et une **femme de chambre.** Inutile de se présenter sans bonnes références.
S'adresser à **Mme Tobie de Raemy,** *Place de la Gare, N° 38,* **Fribourg.** 3865-1538

A LOUER

tout de suite, au **Petit-Montreux,** entre les deux ponts, un joli logement de 4 chambres, balcon, cuisine, eau, cave, galetas, buanderie. Prix : **35 fr.** par mois. H 4171 F 3864
S'adresser à **l'hoirie Pierre Winkler,** *Tivoli, 3,* **Fribourg.**

A remettre, tout de suite, pour cause de départ

café avec restauration

au centre des affaires. Bonne clientèle.
Adresser les offres sous chiffres H 4168 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 3863-1537

A VENDRE
un domaine

de la contenance de 48 poses, en un seul mas, situé dans le district de la Glâne.
Pour visiter et traiter, s'adresser à **Cal. Pte Rigolet,** à **Prez-vers-Noréaz.** F 4175 F 3871-1542

Quelle famille

particulière donnerait, à 1 garçon de 15 ans, désirant fréquenter les écoles de la ville bonne pension bourgeoise et chambre ?
Offres sous chiffres Re 7384 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

Appartements à louer

S'adresser à **Mme Malnati,** *rue de l'Industrie,* **Pérolles.**

JEUNE FILLE

ayant fréquenté bon pensionnat, entrerait comme aide de ménage, dans bonne famille catholique. Elle demande petit gage, mais vie de famille. Bons certificats à disposition.
S'adresser par écrit, sous chiffres H 4157 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3853

Raisins du Valais

O. de Riedmatten, SION
4 fr. la caisse de 5 kg., franco.

A LOUER

pour tout de suite un **joli magasin** avec appartement attenant.
S'adresser **Banque Nussbaumer,** *82, rue de Lausanne,* **Fribourg.** 2493

Cours et leçons

de français, anglais et italien, etc. H 3984 F 3672
Villa des Fougères, Pérolles.

A VENDRE
à Bulle

au centre de la ville, une maison comprenant quatre logements, magasin, atelier, buanderie & dépendances. Une charcuterie bien outillée, possédant bonne clientèle y est installée. — S'adres. à M. Placide REMY, à Bulle. H 1282 B 3766

CAFÉ-BRASSERIE
à vendre à Genève

situé dans une rue principale, conditions avantageuses. Appui financier serait consenti à personne capable et possédant minimum 5000 fr Il ne sera répondu qu'aux offres sérieuses.
Ecrire : **C. B. 500, poste restante, Mt-Blanc, Genève.**

ON DEMANDE

une jeune fille

bien recommandée, sachant faire la cuisine et les ouvrages d'un petit ménage, chez Mme Meyer, 8, rue Madeleine, Lausanne. H 14323 L 3834

A LOUER

deux chambres meublées, chauffage central, électricité, dont une tout de suite et l'autre pour le 15 octobre. 3794
S'adresser au **Café de l'Université,** *Avenue de Pérolles.*

Location d'hôtel

Le **mardi 13 octobre prochain,** le conseil communal de Planfayon exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 6 ans, son **« Hôtel du Cerf »,** récemment construit ainsi que les terres y attenantes, de la contenance d'environ 15 poses, avec grange neuve, écuries et remise.
Les mises auront lieu de *2 à 5 heures de l'après-midi,* dans une salle particulière du dit établissement.
Les conditions seront lues avant les mises et peuvent être consultées jusque là au Secrétariat communal du dit lieu. Chaque miseur doit indiquer sa caution au Conseil communal 2 jours avant les mises H 4060 F 3762
Planfayon, le 21 septembre 1908.
Par ordre : **P. Thalmann,** *secr. com.*

PATES ALIMENTAIRES
de Ste-Appoline et Pérolles, Fribourg

Spécialités :

Cheveux d'ange vermicelles extra-fins, aux œufs, en boîtes de 125, 250 et 500 grammes.
Nouilles ménagères aux œufs, en bottes de 500 grammes.
Farfalline (papillons), aux œufs, en caissons de 10 kg.
Paquets de Ste-Appoline ½ longs, Taganrok, en papier parchemin, 500 grammes, avec recette pour la préparation d'un plat.

En général, toutes pâtes de semoule de blé dur, en qualité **première, Italie, Taganrok et aux œufs,** en caisses ou paquets, et *fabriquées strictement selon les exigences de la nouvelle loi fédérale sur les denrées alimentaires.*
Exiger la marque Ste-Appoline.

POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Grand choix de serviettes et sacs d'école

de notre fabrication
Se recommande, H 3967 F 3639
L'hoirie LUDIN, Fribourg,
près de la Cathédrale.

Cours de danse

TENUE LEÇONS MAINTIEN

Réouverture des cours : **jeudi 8 octobre,** *dans la grande salle :* **Hôtel du Chamois.**
On s'inscrit dès maintenant chez **H. Schrœter,** *maître de danse, rue de Lausanne, 16,* 1er étage ; **M. Ringger,** *coiffeur, rue de Lausanne,* et **magasin de cigares du Grand Pont.**

GARANTIE SANS CHLORE
INUTILE DE BLANCHIR ET DE FROTTER
Ozona

Poudre à lessive moderne
à base d'oxygène
pour laver et blanchir le linge

Dans le lavage sur pré, c'est uniquement l'oxygène de l'air (ozone) qui donne au linge sa blancheur éclatante et son odeur fraîche. On obtient le même résultat en cuisant simplement le linge avec de l'ozona qui dégage de l'oxygène d'un seul coup, nettoie le linge, le blanchit et le désinfecte. L'ozona agit tout seul, supprime le frottage, ne renferme pas de chlore, il est absolument inoffensif et sans danger. H 6190 Q 3785
Dernière invention ! Demandez-le partout !
Prix : 40 cent. le paquet.

Seuls fabricants :
van Baerle frères, Münchenstein

Comme

Dépuratif

Exigez la **véritable**
Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Gouttes, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — ½ litre, fr. 3.50 ; ½ litre, fr. 5.— ; 1 litre (une cure complète), fr. 8.—.
Dépôt général et d'expédition : **Pharmacie centrale,** rue du Mont-Blanc, 9, **Genève.**
Dépôts à Fribourg : Pharmacies Bourgknecht, Esseiva, Kœhler et Thurler, Schmidt, Droguerie Lapp ; à Bulle, Gavin, pharm. ; à Estavayer, Bullet, pharm. ; à Morat, Golliez ; à Châtel-St-Denis, Jambé, pharm. ; à Romont, H. Schmidt, pharm. 3506

Le meilleur Vin tonique et apéritif

Vente annuelle 7 millions de bouteilles

BYRRH

Premières récompenses à toutes les Expositions (82 médailles)
Violet Frères, Thuir (France)

Exiger la Bouteille d'origine